



Schéma de Promotion de l'Achat Public Socialement et Ecologiquement Responsable



Introduction

La loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets vise à entraîner et accompagner tous les acteurs vers une société neutre en carbone, plus résiliente, plus juste et plus solidaire.

Dans cette optique, le gouvernement a modifié, par décret, les acteurs publics ayant l'obligation d'instaurer un Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables, ramenant le seuil du montant total annuel des achats à 50 millions d'euros.

C'est dans ce contexte que Oise Habitat a décidé de compléter sa politique d'achat globale avec un schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

Le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables dit SPASER détermine les objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments à caractère social, visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés, ou défavorisés, et des éléments à caractère écologique ainsi que les modalités de mise en œuvre et de suivi annuel de ces objectifs.

Ce schéma contribue également à la promotion d'une économie circulaire.

La commande publique est donc tout naturellement un vecteur discret mais terriblement efficace pour progressivement diffuser des bonnes pratiques et en particulier en matière de développement durable.

La conjoncture actuelle, depuis la pandémie de Covid-19 suivie de la crise économique sans précédent dans le bâtiment avec l'allongement des délais d'approvisionnement fait de la commande publique un véritable levier de transformation écologique et sociale d'un territoire.

L'objectif de Oise Habitat est de faire du SPASER un outil destiné à définir les objectifs d'achats « responsables » de l'Office.

Afin de préciser la notion d'Achat Public Responsable, le service Achats de Oise Habitat a mené des ateliers collectifs dans le but de coconstruire une stratégie globale de transition écologique et sociale au travers d'actions concrètes, pierre angulaire de ce SPASER.

Basé sur 3 axes principaux, l'achat de Oise Habitat se veut :

- Responsable
- Ecologique
- Social

La question des achats engage l'ensemble de la structure, c'est pourquoi il est également nécessaire de suivre et d'évaluer précisément la performance des actions mises en place.

D'une durée de 3 ans, ce schéma fera l'objet d'un bilan annuel qui sera présenté aux élus, à la Commission d'Appels d'Offres et diffusé au public.

L'ACHAT RESPONSABLE

L'achat public de Oise Habitat se veut performant mais également responsable.

Un achat responsable est défini par l'AFNOR comme un achat de biens ou de services auprès d'un fournisseur ou d'un prestataire sélectionné pour minimiser les impacts environnementaux et sociétaux, et favoriser les bonnes pratiques en termes d'éthique et de droits humains.

On parle parfois d'achats écoresponsables, lorsque l'acheteur privilégie des biens et services à moindre impact environnemental : circuits courts, produits écoconçus, biens et services consommant moins d'énergie, d'eau, de transport.

Ainsi, en promouvant des dépenses de qualité envisagées sur le long terme, Oise Habitat par des achats publics durables veut contribuer à lutter contre le gaspillage tout en réduisant de façon significative les coûts.

Oise Habitat souhaite également maintenir son ancrage territorial grâce à des actions en faveur des entreprises locales.

Dans cette optique, les actions à mettre en place sont :

Rendre l'achat performant

- Prendre en compte le cout global avec la fabrication et l'élimination des déchets
- Envisager des plateformes d'achats de matériaux
- Développer les groupements avec les membres de Canopée
- Diminuer les consommations de carburants en augmentant le télétravail

Maintenir le tissu local

- Favoriser l'achat local et français dans le respect de la réglementation
- Imposer une contrepartie écologique à nos prestataires en fonction du kilométrage réalisé

Encourager les achats responsables

- Développer les achats équitables (chocolats, boissons, cadeaux de fin d'année ...)
- Augmenter les achats de matériels reconditionnés (téléphones, mobilier, véhicules ...)
- Imposer des produits ménagers éco-responsables à nos prestataires
- Inciter les partenariats avec les filières de recyclage

Nos Indicateurs de réussite :

- **Mettre en application le SPASER au 1er janvier 2023**
- **Sensibiliser 100% des acheteurs de Oise Habitat aux achats responsables**
- **Baisser de 10% de la consommation de carburants d'ici 2026**
- **Obtenir 100% des produits ménagers éco-responsables pour le nettoyage du siège et des territoires**
- **Attribuer 35% des marchés à des TPE/PME**
- **Valoriser l'achat public de Oise Habitat par des actions de communication sur différents supports**

L'ACHAT ECOLOGIQUE

Cet axe s'attache à développer les achats minimisant les impacts sur la santé humaine, l'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité afin de préserver notre patrimoine naturel et les générations futures.

Il s'agit de s'interroger, pour chaque achat, sur les objectifs à dimension environnementale, énergétique, écologique et sanitaire pouvant être mis en œuvre par le marché et donc privilégier les matériaux et produits verts, écoresponsables, durables et à faible impact sanitaire. Chaque besoin devra être questionné et des alternatives écologiques recherchées.

Dans cette optique, les actions à mettre en place sont :

Adopter des Achats écologiques

- Envisager d'autres solutions écologiques pour l'habitat (paille, bois, chanvre ...)
- Développer les solutions animales pour l'entretien des terrains (moutons, chèvres, poules ...) et expliquer la démarche de prairies fleuries pour réduire l'entretien des espaces verts
- Utiliser l'eau de pluie avec la fourniture de récupérateurs d'eau et étudier les solutions pauvres en eau (utilisation de l'eau de pluie pour les toilettes ...)
- Réfléchir à la création « d'îlots verts » dans nos résidences

Utiliser de nouveaux outils

- Développer la dématérialisation des documents, la transmission par voie numérique, les parapheurs numériques, arrêter les notes papier
- Encourager l'utilisation des outils numériques pour les réunions

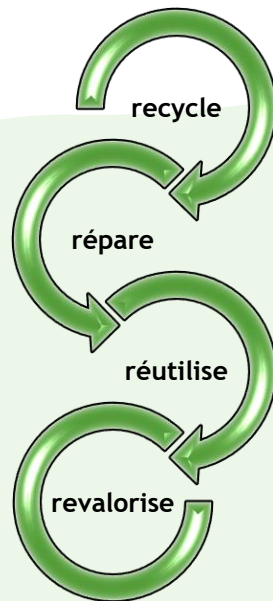
Réduire la consommation des énergies

- Élargir les solutions d'énergie propre et amplifier le déploiement des systèmes écologiques (panneaux solaires, éoliennes ...)
- Accroître le nombre de véhicules électriques tout en proposant également d'autres modes de déplacement ou d'autres carburants (bioéthanol)
- Equiper le parc locatif de détecteurs de présence et d'ampoules basse consommation
- Acheter des programmeurs afin d'éteindre les appareils électriques la nuit et les weekends dans les locaux de Oise Habitat

Diminuer la production de déchets

- Encourager les compostes et recyclages des déchets
- Supprimer les imprimantes individuelles
- Imposer aux prestataires la réduction des emballages et l'utilisation d'emballages recyclables
- Revaloriser ou recycler les appareils numériques (téléphones, tablettes, ordinateurs, bornes ...)

La force du RE-



Avant d'acheter, je

Nos indicateurs de réussite :

- 50 % des opérations de construction neuves intégrant une considération environnementale d'ici 2026
- 5% du parc de véhicules propres d'ici 2024
- Réussir une opération de « tontes animale » sur le patrimoine
- 100% des imprimantes individuelles non-indispensables supprimées pour 2024
- 100% des ampoules basses consommation sur tout le parc en fin 2026
- 100% des opérations de travaux imposant le tri des déchets pour 2023

L'ACHAT SOCIAL

En matière d'insertion professionnelle des personnes en difficulté, la commande publique peut constituer la clé de voute du progrès social.

L'achat social permet l'accès ou le retour à l'emploi des publics marginalisés, l'insertion des publics éloignés de l'emploi, le soutien aux acteurs du secteur protégé et adapté (secteur du handicap) et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, l'accompagnement des jeunes en situation de décrochage scolaire, le développement de l'égalité femmes/hommes, le respect des droits de l'Homme au travail.

Dès lors que le besoin envisagé fait appel à de la main d'œuvre ou à des fournitures, des travaux ou des services, il devient opportun pour l'acheteur d'examiner les possibilités de décliner cet objectif en prévoyant des dispositions en matière d'insertion professionnelle de tous les publics éloignés de l'emploi

Dans cette optique, les actions à mettre en place sont :

Diversifier l'insertion sociale

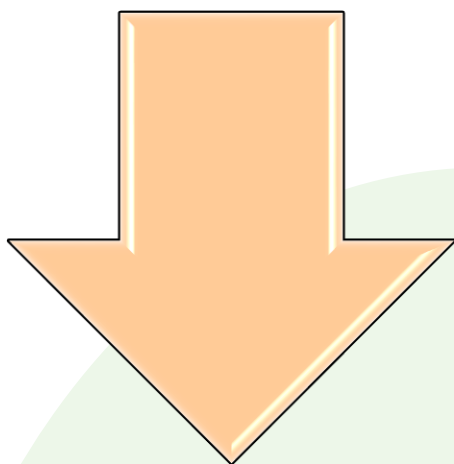
- Favoriser l'insertion dans des marchés variés (espaces verts, traiteurs, entretien des véhicules, entretien des locaux de OH ...)
- Encourager le recours à l'apprentissage dans nos entreprises partenaires
- Communiquer sur la démarche de l'insertion afin de multiplier les partenaires

Insérer des clauses sociales

- Valoriser les propositions des candidats aux marchés publics intégrant des démarches de qualification (recours à l'apprentissage, aux formations en alternance ...)
- Expérimenter des marchés comportant des critères sociaux d'attribution
- Intégrer des exigences de parité dans les conditions d'exécution du marché, dès que l'objet du marché le permet

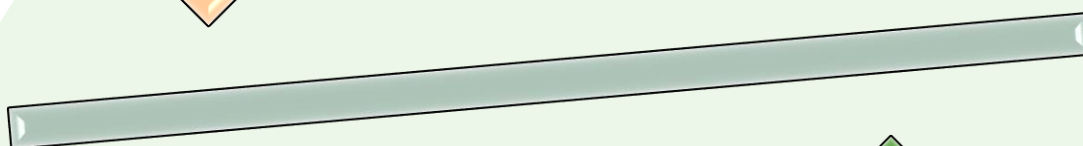
Innover dans la recherche de solutions

- Intégrer l'enjeu de l'accessibilité au public lors de l'achat d'équipement physique ou numérique
- Envisager des services diversifiés aux locataires : aide aux voisins, conciergerie ...
- Accompagner les salariés et les partenaires dans le changement



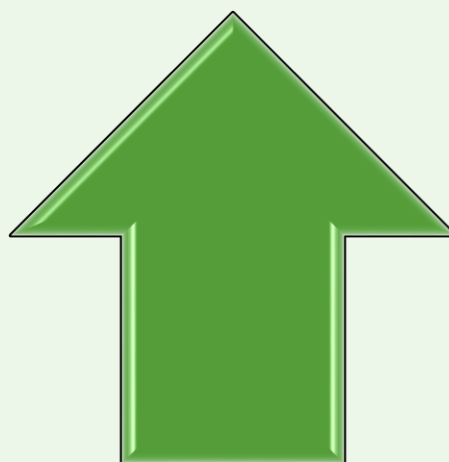
Population éloignée de l'emploi

- Baisse du pouvoir d'achat de nos locataires
- Recherche de main d'oeuvre des entreprises locales
- Augmentation du risque d'impayé des loyers



Intégration de l'insertion

- Augmentation du pouvoir d'achat
- Croissement de l'emploi des entreprises locales
- Baisse du risque d'impayé des loyers



Nos indicateurs de réussite :

- Diversifier le type de marché avec de l'insertion sociale d'ici 2026
- Amplifier les opérations de réinsertion
- Augmenter le volume de marchés avec des clauses sociales à 10% d'ici 2026